Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 056-215601006-20260225-14_2026-DE

Mairie · Ti-kêr
Langonnet • Langoned

COMMUNE DE LANGONNET – 56630

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE PUBLIQUE DU 25 FEVRIER 2026

Délibération n° 14/2026

Objet : Subventions et adhésions 2026

Nombre de conseillers
En exercice:19
Présents: 16
Votants : 14

L'an deux mil vingt-six, le vingt-cinq février, le Conseil municipal de la Commune de LANGONNET dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Centre Culturel, sous la présidence de Madame Françoise GUILLERM.

Date de convocation du Conseil municipal : le dix-sept février deux mille vingt-six.

Présents : Françoise GUILLERM, Yvon LE BOURHIS, Karine LE COURANT, Philippe MAINGUY, Marie-Françoise HUGOT-LE GUELLEC, Gaël BOËDEC, Maurice COZIC, Glenna COUTELLER, Christophe LE MERLEC, Joëlle POULICHET, Daniel LE JOLY, Martine LE GREN-CIBRARIO, Goulven LE CRAS, Séverine JAOUEN, Sabine MARANGONI, Marion LE JORT

Représenté : Pierre FERREC (pouvoir Philippe MAINGUY)

Marion LE JORT a été désignée secrétaire de séance.

Madame la Maire présente au Conseil Municipal des propositions concernant les subventions aux associations et les adhésions de la commune pour 2026, sous réserve de la fourniture des justificatifs demandés. Tableau en Annexe.

La commission « Associations, animations et vie communale », réunie le 16 février 2026, a émis un avis favorable.

Etant entendu que les conseillers également membres des bureaux des associations concernées ne participent pas au vote et s'abstiennent,

Il est proposé au Conseil Municipal de valider ces propositions.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité d'accepter l'ensemble de ces propositions.

Pour copie conforme, la Maire,

MAIRIE DE LANGONNET (Morbihan)

Françoise GUILLERM